18e ANNEE, N° 923 PARAIT LE SAMEDI 6 Décembre 1902

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION & REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 0.20
Commerciales (la ligne)..... 0.15
Réclames (la ligne)..... 0.30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

LA

RÉPRESSION

Je ne sais rien d'éloquent comme le fait-divers que reproduisaient tous les quotidiens, il y a deux ou trois jours.

Un marchand ambulant sortait de l'hôpital. Un homme l'accosta et lui planta un couteau entre les deux épaules. Ce marchand avait été appelé à témoigner dans une affaire de cambriolage ; sa déposition avait amené l'arrestation du coupable.

Le malfaiteur arrêté, traduit devant le tribunal correctionnel avait promis au marchand de lui « régler son compte ». Les juges qui auraient sévi — avec quelle rigueur ! — s'il avaient simplement été traités de « vaches », n'eurent qu'une moue dédaigneuse, à cette menace qui ne les visait pas. Quinze jours plus tard, leur client tirait deux coups de revolver sur le malencontreux témoin.

C'est ici que l'histoire devient presque fabuleuse. Le meurtrier fut arrêté, condamné... Il était difficile de l'acquitter. La victime fut conduite à l'hôpital.

Mais le récidiviste, le voleur, le meurtrier fut libéré de la prison plus tôt que sa victime ne le fut de l'hôpital.

Encore mal remis de ses blessures, affaibli par un alitement prolongé, un jeûne débilitant et les soucis, sans doute : sa femme, ses enfants privés du nécessaire par son chômage forcé, le forain n'eut pas mis le pied hors du rebutant asile que son assassin se dressa de nouveau près de lui, jurant de ne pas le manquer, et le *surinant* d'un geste désinvolte... Au prix où est le sang d'un honnête homme, une crapule n'a pas de ménagements à garder.

Tous les intellectuels de l'humanitarisme, tous les invertis du dreyfusisme pourront mettre en commun leurs apitoiements de crocodiles, leurs sophismes de rhéteurs, leurs périodes de cabotins, sans parvenir à troubler chez un homme de bon sens la forte conviction qui s'impose au simple récit d'une pareille aventure.

Si le cambrioleur, dûment convaincu, avait été condamné à une peine sérieuse, le temps aurait affaibli son ressentiment et la certitude d'une répression sévère, dans le cas où il aurait tenté à sa sortie de jouer du revolver, l'aurait incité à de judicieuses et rassurantes réflexions.

Mais il faut être miséricordieux pour une première faute ! Soit. Encore conviendrait-il de tenir compte des antécédents et du genre d'existence de l'individu en faveur duquel on réclame l'indulgence.

Qu'on me permette d'indiquer ici le haut intérêt que présenterait la création d'un livret spécial qui permettrait aux juges de se rendre compte des moyens d'existence d'un prévenu.

Pour m'en tenir au cas particulier qui suggère ces quelques considérations, on remarquera que l'attitude de l'accusé - proférant des menaces de mort contre un témoin — ne plaidait pas en sa faveur.

Mais, après sa première tentative criminelle, on ne conçoit plus la mansuétnde des juges, qui devient alors une véritable complicité.

Le témoin, livré sans défense aux entreprises violentes du cambrioleur-assassin, ne serait-il pas fondé — en équité, sinon en droit, à réclamer une indemnité aux juges.

La société tout entière n'est-elle pas menacée gravement par l'impunité du malfaiteur et par les représailles dont sont menacés les gens paisibles qui apportent leur témoignage contre un bandit.

C'est la recherche du crime rendue impossible.

... Les prisons, nous dira-t-on, regorgent déjà de pensionnaires. Elles seraient trop petites, si la justice usait de rigueur envers les récidivistes qui lui sont déférés.

Il ne faudrait pourtant pas, sous ce prétexte, rendre la France inhabitable aux infortunés qui n'ont pas les bras tatoués.

UN ENTERREMENT

Cette fameuse loi des patentes joue véritablement de malheur. La loi du 28 avril 1893 déjà, avait été établie avec un soin si contestable qu'elle eut un effet absolument opposé à celui que la Chambre s'était proposé.

M. Mesureur, que les contribuables parisiens assistent aujourd'hui si grassement, était à cette époque président de la commission de la revision de la législation des patentes. Il fut lui-même obligé de reconnaître le 10 mars 1898, du haut de la tribune de la Chambre, que le Parlement avait commis une erreur : croyant augmenter la patente des accapareurs, il l'avait diminuée !

Et le petit commerce continua à subir le poids écrasant des taxes disproportionnées qui l'ont ruiné. Je souhaite que ce ne soit pas irrémédiablement.

Aujourd'hui au moment où un projet de loi, qui n'est d'ailleurs qu'une copie du projet élaboré par le parti commercial industriel français, est sur le point d'aboutir, on voit avec un zèle trop marqué, chacun tirer la couverture à soi.

On veut bien une augmentade l'impôt pour le voisin, mais certes on veut pour soi le minimum. C'est la lutte des intérêts. Tel « honorable » qui représente une région du midi ne veut pas voir appliquer à sa circonscription ce qu'il réclame énergiquement pour celle d'un collègue du nord. Les syndicats agricoles ayant pu, en partie, éviter la loi, les coopératives ont réclamé les mêmes privilèges.

Les marchands d'alcool, là-dessus, se sont levés, indignés.

Tant et si bien que le projet, qui était sur le point d'aboutir et dont huit articles avaient été votés, s'est échoué au neuvième et s'y est mis en pièces. Le con-

---

30

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

ENFIN SEULE

Troisième partie

LE MARIAGE DE MISS AGATHE

III

Elles retournèrent d'abord à Richmond Non pas dans leur propre maison ; il n'eût pas été convenable absolument de loger sous le même toit que leur locataire et associé, l'ouvrier français Jacques.

Reproduction interdite aux journaux qui nont pas de traité avec la *Correspondance de la Presse Départementale*

Les affaires de la « maison d'horlogerie et instrum nts de précision » marchaient bien. Jacques, quoiqu'un peu loup et maniaque comme son prédécesseur, était aimé et estimé, la clientèle ne manquait pas.

Mais enfin le revenu de la maison n'était pas suffisant, la part de l'associé détalquée, pour défrayer entièrement les deux sœurs.

Dans une de ses conversations avec miss Agathe, Jacques avait bien lancé quelques mots énigmatiques.

« Il y aurait peut-être bien moyen d'arranger les choses mieux qu'elles ne sont pour vous. Si j'étais plus riche, si j'étais parvenu au but de mes efforts... je vous la rachéterais bien un bon prix qui vous mettrait à l'abri du besoin tout à fait. »

Et après un silence, Agathe n'ayant rien répondu d'abord.

« Il y aurait bien un autre moyen... une autre mode d'association... plus étroite... mais... Il n'y faut pas songer pour l'instant... Attendons, et que Dieu me prête vie et assistance. »

Agathe avait-elle compris ? Elle n'en fit rien paraitre en tout cas, elle se contenta de répondre gentiment.

— Mon cher Monsieur Jacques, les choses sont bien comme elle sont. Tant que je pourrai, je veux conserver la maison où nous sommes nées et où sont morts nos parent.

IV

Quelques mois après, Agathe et Adolphine étaient pourvues d'une nouvelle situation, grâce aux pressantes et puissantes recommandations de lady X... et de sa fille.

L'affaire ne s'était pas arrangée sans quelques difficultés.

Une dame anglaise pourvue de deux petites filles âgées, l'une de huit, l'autre de sept ans, cherchait pour elles une institutrice. On lui avait vanté les qualités de miss Agathe, et le brûlait d'envie de se l'attacher. Mais celle-ci déclara, dés les premières ouvertures, qu'elle n'abandonnerait pas Adolphine.

Le train de maison de la dame ne permettait pas cette fois de trouver un emploi convenable pour la sœur de l'institutrice. L'embaras, pour grand qu'il fut put enfin être levé.

La future institutrice proposa de prendre à sa charge tous les frais d'entretien de sa sœur, ne sollicitant pour toute faveur que le droit de la loger dans un coin de son appartement, se portant fort qu'elle ne serait ni gêné ni un ennui. Aprés un court débat, la proposition fut acceptée.

L'existence des deux sœurs se trouva par certain cotés moins avantageuse que précédemment.

Louis des Iles.

(A suivre)

© VILLE DE SISTERON

flit des intérêts particuliers en est la seule cause. C'est une des beautés du régime parlementaire dont l'effet dissolvant vient, à cette occasion, d'être une fois encore éprouvé.

Le projet a été renvoyé à la commission du sein de laquelle il sortait. Mais les commissions sont un peu comme Saturne. Elles dévorent leurs propres projets. Le renvoi de la loi des patentes à la commission peut donc être considéré comme un enterrement. Les petits patentables en paieront les frais.

Sérénade locale

Quand, par un soir d'hiver,
Le pavé sonne clair,
Sois certain, mon très cher,
Qu'il gèle.

Alors, fais ton devoir,
Et pris d'un vague espoir,
Dans la Grand'Rue, va voir
Ta belle.

Mais si, — facheux hasard ! —
Quelque honnête vieillard
T'a pris, — ô fils de l'art,
Ta brune,

Rabats, sans t'étonner,
Ton feutre jusqu'au nez,
De crainte d'encorner...
La lune !

EGLANTINE.

Chronique Électorale

PROFIL DE CANDIDAT

On demandait à un octogénaire ce qu'il avait fait au cours de sa longue existence. Il répondit modestement : j'ai vécu. M. Fruchier, sénateur des Basses-Alpes peut dire de même.

Il a vécu, il vit encore et n'est pas disposé à rendre le 4 janvier son âme de sénateur.

Une fois seulement au cours de son mandat sa santé parlementaire a été chancelante, c'est au mois d'avril dernier lorsqu'on annonça la candidature à Digne de M. J. Reinach. Je rencontrai un jour à cette époque M. Fruchier en gare de Volx l'air préoccupé et la serviette bourrée de paperasses. Il se rendait à Digne au Conseil Général. Grâce aux bons soins de M. le docteur Romieu et des électeurs Dignois M. Fruchier eut raison de l'accés de fièvre, il en sortit même rajeuni en la personne de son frère élu député de Digne.

La lutte avait été très ardente et suivie avec intérêt dans la France entière ; le nom des Fruchier eut à ce moment son heure de célébrité.

Orateur parlementaire plutôt sobre, il n'a jamais eu ces écarts de langage familiers à son prolixe confrère M. Hubbard.

S'il n'a pas fourni une carrière bruyante on ne peut lui reprocher d'avoir fait du mal à qui que ce soit. Il ne s'est jamais fait l'instrument de rancunes et de vexations individuelles. Tout au contraire, il s'est toujours efforcé de rendre service à tous ceux qui s'adressaient à lui et presque toujours il a réussi. Aussi sa candidature rencontre-t-elle partout des défenseurs dévoués qui en assureront le succés.

Il a tout au moins sur la plupart des autres candidats une supériorité : c'est d'être Bas-Alpin. Républicain integre s'il ne siège pas sur les bancs les plus élevés de la Montagne il a l'avantage d'être montagnard.

Joseph REINACH

M. Reinach symbolise, dans toute sa sublime horreur, la conception judaïque de la victime expiatoire. Innocent il porte le poids des péchés de sa race et des fautes de sa famille, aucune injure, aucun affront, aucune avanie ne lui ont été épargnés. Hier encore le conseil d'Etat ratifiait la légalité, sinon la légitimité d'une décision qui l'exclut de l'armée. C'est l'adversaire le plus courtois, le traître couramment, l'escroc, le juif immonde et le sans-patrie. Ses partisans, ses créatures, ceux qu'il a comblés de service se défendent de le connaître. Les journaux à sa dévotion, sinon à sa solde, dans le département comme par exemple le "Républicain des Alpes" et la "Fraternité" n'ont pas le courage de le soutenir ouvertement ni même d'imprimer son nom.

Et cependant M. Reinach est un esprit des plus fins, un écrivain des plus remarquables, Gambetta le distingua et se l'attacha. C'est M. Reinach qui a publié les discours parlementaires du grand orateur. Depuis vingt ans il accumule dans les revues les études philosophiques et les critiques d'art militaire. Tout récemment il a enrichi notre littérature des *souvenirs d'un pessimiste* de Challemel-Lacourt, œuvre d'une grande portée morale et qui restera. Aussi la place de M. Reinach est-elle plutôt à l'Institut qu'au Sénat. On peut s'étonner qu'un homme d'une si haute culture intellectuelle s'obstine à de vulgaires préoccupations politiques. Réussira-t-il cette fois à remonter le torrent de boue et d'immondices qu'on déverse sur lui ? Nous ne le pensons pas. Pour l'esthétique du rôle qu'il a assumé il faut qu'il en soit ainsi et que demain comme aujourd'hui, comme hier, le Juif Reinach soit et demeure pour tous, le Bouc émissaire.

ALCESTE.

(*A Suivre*)

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

Les élections sénatoriales. — L'annonce de la candidature Andrieu et l'arrivée dans le département de l'ancien préfet de police ont produit dans le c'an préfectoral l'effet d'une pierre dans une mare aux grenouilles.

On déclare avec effarement, que M. Andrieu va brouiller les cartes ... bisotées de la préfecture.

En présence des résultats que fait prévoir le choix des délégués, on annonce que M. Reinach renonce à poser sa candidature.

Les candidats s'agitent et les délégués se recueillent.

Dans tout le département c'est un chassé-croisé d'équipages plus ou moins fringants, véhiculant les divers compétiteurs aux vingt-cinq francs par jour.

Il sont nombreux et de qualités diverses, mais tous pétris des meilleures intentions. Interrogez séparément ces bons apôtres, tous vous jureront que le ciel n'est pas plus pur que le fond de leur cœur et que seul, le grand amour qu'ils ont pour le pauvre peuple, les pousse à affronter par ces temps sibériens pneumonies et bronchites.

S'il y a beaucoup d'appelés, il n'y aura jamais que deux élus et c'est sur le nom des heureux vainqueurs de ce steeple chase que les opinions commencent à varier. Pour les uns Andrieux et Reinach passent au premier tour ; pour les autres c'est Tirribillot et Sicard qui seront élus sans coups frir. Pour d'autres encore Fruchier et Allemand tomberont leurs concurrents sous l'écrasante majorité qui leur sera donnée par les délégués enfin les plus timorés vous disent que Pélissier et Hubbard ont quelques chances.

Ces pronostics sont inspirés par la cuisine particulière que chaque journal prépare pour son candidat. Pas un journal des Basses-Alpes chante sur le même ton ; de la une cacophonie ou il est difficile de deviner la note juste.

ÉTAT-CIVIL

du 28 au 4 Décembre

NAISSANCES

Brun, Paul-Bert, Marius, Ferdinand.

MARIAGES

Entre M. Pons, Hilarion, Boulanger, avec Mlle Charpenel, Marie, Anaïs.

DÉCÉS

Blanc, Abel, Emile, Casimir 10 ans.

Brunet, Adèle, Vve Daigremond Nicolas 76 ans.

L'Almanach illustré des Basses-Alpes. — Ce magnifique petit ouvrage qui, l'année dernière, a obtenu un si légitime succès, est à nouveau en préparation (édition 1903) pour paraître fin décembre prochain.

En dehors de la partie littéraire et des principaux évènements de l'année, il renferme une foule de renseignements locaux, tels que foires, horaire des chemins de fer et courriers, bureaux des postes et télégraphes, administration et commerce. En outre, la direction s'est assurée le concours de nos meilleurs poète bas-alpins pour donner des poésies inédites à ses lecteurs.

L'*Almanach illustré des Basses-Alpes* sera mis en vente à fin décembre prochain chez tous les marchands-dépositaires de journaux, au prix modique de 0 30 centimes au lieu de 0 50 centimes comme il a été vendu l'année dernière.

P.-L.-M

Stations hivernales (Nice, Cannes, Menton etc, Billets d'aller et Retour famille valables 33 jours. Rédution nouvelles.

Il est délivré, du 15 octobre au 15 mai, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M sous condition d'effectuer un parcours simple minimum de 150 kilomètres, aux familles d'au moins 3 personnes voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 1e, 2e et 3e classes, pour les stations hivernales suivantes : Hyères et toutes les gares situées entre St Raphael-Valescure, Grasse, Nice et Menton inclusivement.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de 4 billets simples ordinaires (pour les 2 premières personnes) le prix d'un billet simple pour la 3e personne, la moitié de ce prix pour la 4e et chacune des suivantes. Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Les demandes de ces billets doivent être faite 4 jours au moins à l'avance, à la gare de départ.

M. Rulland prévient MM les cafetiers qu'il est l'entrepositaire de la **brasserie de la Méditerannée VELTEN.**

Changement de domicile. — M. Casagrande, chirurgien-dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle que son cabinet est actuellement transféré : 13, *rue de Provence.*

COURRIER DE LA MODE

On ne voit décidément plus de jupes plates, ou du moins, les couturières n'en font plus ; toutes sont à plis repincés ou chevauchés, avec ou sans empiècement. Robes moulantes et unies sont allées où sont les vieilles lunes. Les garnitures qui sont d'aspect sobre sont à les regarder de prés étonamment compliquées. C'est un luxe fait de rien jolis, de détails fin et dèlicat qui exigent un art véritable. Il n'y a rien de difficile à faire comme une robe simple, car tout est dans la coupe ; le chic tient à si peu de chose que la moindre note fausse détruit l'harmonie.

Comme garnitures, ce sont toujours les plis, les galons, les passementeries, les inscrustations, les broderies et les guipures appliquées, rebrodées avec des reliefs et des recherches incroyables. Les pattes aussi apparaissent sous toutes forme, sur les jupes, les corsages, les manteaux. Un effet charmant est obtenu par un bord découpé en pattes, un tissu différent de la jupe et appliqué, fixé par de jolis bouton. Car les boutons aussi son, fort à la mode ; ont les vois partout et sur tout, semés le long des manches agrémentant les ornement des jupes, rehaussant la richesse des vêtements.

Cette bordure de velour dont je viens de parler se prêterait à une coquette transformation. Elle permet de rajeunir et de rafraichir une jupe dont le bas a souffert.

Autre transformation interessante : s'agit-il d'une jupe terminée par un petit volant en forme enlevez le volant, retirer le tablier pour diminuer l'ampleur ce qui donnera une courture biaisée devant, comme aux modèles nouveaux. La jupe est alors courte ; elle se posera sur un dessous terminé par un large biais en tissu écossais lainage ou velours, selon que la toilette doit être plus ou moin habile. Au corsage, trois plis écossais rappelleront l'arrangement de la jupe ; la manche coupé au-dessus du coude finir par un ballon écossais. L'effet obtenu sera plus simple et très joli avec un velour de même ton que le tissu. Ces velours de coton qui coutent peu font très bon usage et leur emploi est tout indiqué pour les transformations.

HUILES D'OLIVES — SAVONS

Représentants dépositaires demandés pour le placement des huiles et savons. Remises très avantageuses. Bonnes conditions et situation d'avenir.

Ecrire : *Th. LATIERE fabricant à Salon (Bouches du-Rhône).*

SAVON DU CONGO BLANCHEUR DU TEINT

© VILLE DE SISTERON

ÉTUDE
de Me Gaston BEINET, Avocat-Avoué
à Sisteron (Basses Alpes)

VENTE

SUR SAISIE IMMOBILIERE

Il sera procédé le MERCREDI QUATORZE JANVIER MIL NEUF CENT TROIS à deux heures du soir à l'audience des criées du Tribunal civil de Sisteron, au palais de justice à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-aprés désignés situés sur le territoire de la commune de l'Escale, canton de Volonne arrondissement de Sisteron (Basses-Alpes).

PREMIER LOT

Propriété arrosable complantée en vignes située à l'Escale dans la plaine au quartier du moulin confrontant du levant le canal ; du midi encore le canal dudit moulin et du couchant la grande route d'une contenance d'environ de dix-sept ares huit centiares section C, numéros 430 du plan cadastral.

Mise à prix : Cent francs,
ci . . . . . 100 fr.

DEUXIEME LOT

Maison de Campagne située sur le territoire de l'Escale au quartier de la Coste ou du moulin, laquelle maison comprend écurie, cave, cuisine, chambre et grenier et à coté et attenant à la dite maison. Un corps de bâtiment ou il existe un *moulin à farine*, avec un moulin à huile avec ses accessoires tels qu'une paire de meules, un bluttoir, un hangar, un séchoir, un lavoir et une remise le tout attenant et connu sous le nom du moulin de la commune de l'Escale le tout construit en pierres et en maçonnerie la toiture de la maison a été brulée, le tout de la contenance de 79 centiares compris sous le numéro 696 du plan de la section D, confrontant, du nord Vve Clément et au midi Victon.

Mise à prix : trois cents francs.
ci . . . . . 300 fr.

Aprés la vente en détail des lots ci-dessus il sera procédé à la vente en bloc formée par la réunion des adjudications partielles.

Ces immeubles ont été saisis à la requête de 1° l'association syndicale des arrosants de l'Escale poursuites et diligences de M. Bernard André propriétaire, son directeur, domicilié et demeurant à l'Escale, 2° de M. Comte Emile propriétaire domicilié et demeurant à Malijai, membre et ancien président de la commission syndicale du canal ayant tous deux pour avoué Me Gaston Beinet.

Contre M. Barthélemy Frédéric minotier domicilié et demeurant à l'Escale.

Suivant procés-verbal de Etienne huissier à Volonne en date du vingt six septembre mil neuf cent deux, enregistré et transcrit, aprés la dénonciation au saisi, au bureau des hypothéques de Sisteron le sept Octobre mil neuf cent deux vol. 44, N° 40 et 41.

Il est déclaré conformément aux dispositions de l'article 685 du Code de procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858 ; que tous ceux du chef desquels il pourrait, être requis inscription sur les immeubles saisis pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement sous peine de forclusion.

La vente aura lieu aux clauses et conditions du cahier des charges déposé aux greffe du tribunal de Sisteron.

Sisteron 6 le Décembre 1902.

L'avoué poursuivant la vente,
G. BEINET.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me Gaston BEINET, avoué à Sisteron.

Dûment Enregistré.

Bière de Saint-Robert
Veuve Poulat et Viallet GRENOBLE
Spécialité de bières brune et blondes
FREDERIC LATIL

GUERISON DES HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
BANDAGES SANS RESSORTS, brevetés s.g.d.g.

Que de boniments la réclame n'a-t elle pas suscité pour faire croire à l'excellence de tels ou tels produits, à la supériorité de telle ou telle méthode de traitement sur la méthode concurrente ? Aussi, le public devenu sceptique avec raison, demande t-il des actes au lieu de vaines paroles. C'est pour cela que nous engageons les personnes à venir voir le nouveau bandage dû aux patientes recherches, aux laborieuses études scientifiques et à la longue expérience pratique de l'éminent spécialiste, herniaire M. J. GLASER, qui seul a su résoudre ce problème insoluble jusq'à lui, la guérison de la hernie, la plus dangereuse de toutes les infirmités qui atteignent l'humanité. La nouvelle invention de M. J. Glaser consiste en une ceinture sans ressort d'acier, plus de gêne ni de souffrances ; elle se porte jour et nuit sans fatigue, point de régime ni de traitement à suivre, porter cette ceinture c'est se guérir.

Parmi les nombreuses guérisons obtenues, voici une lettre d'un vieillard lui-même engageant les personnes atteintes de hernies de s'adresser à M. Glaser, cette lettre dit plus long qui nous ne pourrions écrire.

Monsieur Glaser,

Je viens aujourd'hui vous remercier un peu tardivement et vous dire que je suis guéri de la hernie pour laquelle vous m'avez traité, il y a déjà quelques années. Je ne porte plus de bandage et je n'ai rien ressenti depuis plus de deux ans. Aussi j'engage les personnes atteintes de cette infirmité à s'adresser à vous et je vous autorise à publier ma lettre, dans l'intérêt de ceux qui souffrent de cette maladie.

Signé : François ROBERT,

adjoint au maire à Villers-sur-Saulnot p. Héricourt (Haute-Saône) le 14 Mars 1901

M. Robert est âgé de 75 ans.

Nous faisons remarquer à nos lecteurs que l'honorable M. Robert autorise la publication de sa lettre et ce dans l'intérêt de ceux qui souffrent c'est un noble but de ce vieillard c'est pour la vérité, pour l'humanité. Aussi engageons-nous vivement les personnes atteintes de hernie de consulter M. Glaser en toute confiance à :

Manosque le 3 décembre, hôtel Pascal ; à Digne, le samedi 6 hôtel du Commerce à Sisteron le 7, hôtel Vassail.

Demander le traité de la hernie gratis à M. J. Glaser à Héricourt (Haute-Saône).

LA VIE HEUREUSE

La Vie Heureuse, par son second numéro qui vient de paraître chez Hachette, prend définitivement la première place en tête de toutes les revues féminines exclusivement littéraires. Quelques titres choisis au hasard dans la livraison de novembre affirment son esprit littéraire, artistique et mondain : *Une princesse monténégrine, reine d'Italie ; Les stoïques compagnes des héros boers pendant la guerre de l'Indépendance ; Chevaux de Femmes, ceux que la mode préfère.* La musique est représentée par *Première rencontre*, chanson populaire de Grieg ; la verve humoristique par deux dessins de Forain, etc.., etc.

La Vie Heureuse coûte 50 centimes ; l'abonnement d'un an est remboursé en volumes ; des dots de dix mille francs seront distribuées, chaque année, par groupes de 750 adhérents ; 15 00 francs seront répartis par an entre les quelques veuves d'un groupe de mille participantes ; et 15000 francs, enfin, par mille adhérentes seront partagés entre les chers bébés qui naîtront en 1903.

Que faut il de plus pour que *la Vie Heureuse* soit désormais entre toutes les mains ?

INNOVATIONS de la MODE NATIONALE
Dessins découpables GRATUITS
Tom Tit

Couriez-vous à cet âge comme un petit homme?

Louis AUGER

NIMES (Gard), le 26 février 1902.
Messieurs. Jusqu'à l'âge de 3 ans 1/2 mon enfant souffrait beaucoup et ne marchait même pas encore, ses jambes ne pouvant supporter le poids du corps ; sa tête se refusait à rester droite tant la faiblesse était grande. Le sommeil était très agité et l'oppression allait presque jusqu'à la perte du souffle. L'appétit était nul et la digestion des plus laborieuses. Fatigué d'employer sans résultat toutes sortes de préparations, je lui donnai enfin de l'Emulsion Scott, il la prit avec plaisir et, grâce à son efficacité, se porte actuellement très bien. Il est âgé de 4 ans et marche comme un petit homme ; il a bien grandi et profité. Auger jardinier-fleuriste, 9, rue Levieux.
Messieurs Delouche et Cie, Paris.

Rachitisme. Il n'y a pas de plus joli tableau en un foyer, soit-il hutte ou palais, qu'un enfant heureux et bien portant. Pour être heureux, il faut être en bonne santé ; si donc un enfant est rachitique, il ne peut être heureux. Qui, du reste, pourrait l'être avec toutes les souffrances que décrit Mme Auger? Si votre enfant est rachitique ou montre les premiers symptômes du rachitisme, ne perdez pas un instant pour travailler à le soulager et donnez-lui de l'Emulsion Scott, le meilleur reconstituant de France. L'Emulsion Scott épargnera à votre enfant bien des heures d'inexprimable détresse et en peu de temps le fera marcher comme un petit homme. Que le doute ne vous torture pas, l'Emulsion Scott rend la guérison certaine.

L'Emulsion Scott seule guérit ; imitations ou substitutions ne guérissent pas. De l'Emulsion Scott on a tout imité, excepté son pouvoir de guérir. Un pêcheur portant sur son dos une grosse morue, voilà la marque de l'Emulsion Scott ; pour éviter les contrefaçons *exigez donc le flacon Scott avec le pêcheur*, votre guérison est ainsi assurée. L'Emulsion Scott, qu'aiment les enfants, est parfaitement savoureuse et digestible ; c'est une émulsion de la plus pure huile de foie de morue avec des hypophosphites de chaux et de soude (les meilleurs éléments constitutifs du sang, des os et des tissus). Elle est vendue dans toutes pharmacies toujours en flacons (enveloppés de papier couleur saumon), jamais en litres. Pour recevoir franco un échantillon, mentionner ce journal en adressant 0 fr. 50 de timbres à Messieurs Delouche et Cie, 2, place Vendôme, Paris.

A CÉDER DE SUITE
pour cause de décès
Boucherie-Charcuterie
S'adresser au bureau du Journal

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes

PURIFIEZ L'AIR
en brûlant du **PAPIER d'ARMENIE**
Le meilleur Désinfectant connu.

L'emploi du **PAPIER D'ARMENIE** au point de vue de l'hygiène des habitations, est un véritable service public.
EN VENTE PARTOUT
Gros : A. PONSOT, 8, Rue d'Enghien, Paris. Échantillons gratis.

LESSIVE . PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

La Grande Marque Française des Desserts Fins.
BISCUITS PERNOT
DIJON, PARIS, LYON, L'ISLE-s/-Sorgue, GENÈVE. (4 Usines)
GRANDS SUCCÈS.
Suprême Pernot
le meilleur des desserts fins.
AMANDINE de PROVENCE
DESSERT EXQUIS
SORBET
GAUFRETTE FONDANTE ACIDULÉE
PETIT BEURRE GAMIN
Le plus fin des petit-beurres.
FLEUR DES NEIGES
Gaufrette Fondante double Vanille.

FOIN d'excellente qualité à vendre. S'adresser au bureau du journal.

SAVON DU CONGO Se méfier des contrefaçons

Le Gérant, Aug. TURIN.

Sisteron. — Imprimerie A. TURIN

ANÉMIE
PAUVRETÉ du SANG, CHLOROSE
PALES COULEURS, FLUEURS BLANCHES
NEURASTHENIE
CONVALESCENCE de toutes les Maladies.
Exch.fs Produits de St Vincent de Paul.

EN 20 JOURS
GUÉRISON RADICALE par
L'ÉLIXIR DE St VINCENT DE PAUL
Le Seul autorisé spécialement
Renseignements chez les SŒURS de la CHARITÉ, 105, Rue St-Dominique, PARIS
Guinet, Pharm., 1, Passage Saulnier, Paris. Toutes Pharmacies.

BELLE JARDINIÈRE
PARIS 8, Rue du Pont-Neuf, 8 PARIS
La Plus Grande Maison de Vêtements du Monde entier
VÊTEMENTS
pour HOMMES, DAMES et ENFANTS
AGRANDISSEMENTS TRÈS IMPORTANTS
de Tous les Rayons
par l'ADJONCTION de 4 NOUVEAUX IMMEUBLES
Envoi FRANCO des CATALOGUES ILLUSTRÉS et d'ÉCHANTILLONS sur demande.
Expéditions Franco à partir de 25 francs.
SEULES SUCCURSALES : LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, NANTES, ANGERS, LILLE, SAINTES.

© VILLE DE SISTERON

A la Belle Jardinière

RENTRÉE DES CLASSES

TROUSSEAUX COMPLETS DE PENSION

Pour Jeunes Filles, Fillettes & Garçons

UN CHOIX CONSIDÉRABLE

de CHEMISES de jour et de nuit, CAMISOLES, PANTALONS blancs et couleurs, TABLIERS et SARREAUX, couleurs et noirs, SERVIETTES de toilette nid d'abeille et éponges, MOUCHOIRS, CORSETS etc.

UN GRAND ASSORTIMENT NOUVEAU

de COLLETS, JAQUETTES, VESTES, PELISSES & PLAIDS,
sont mis en vente depuis le Lundi 22 Septembre.

A TITRE DE RECLAME

1 Lot de SERVIETTES nid d'abeille dimension 90 + 46

Valeur 4. 50 seront sacrifiées à 3 25

1 Lot MOUCHOIRS frou frou, avec encadrement de toutes nuances

Valeur 3 fr. sacrifiés à 2. 45

LES CONFECTIONS & NOUVEAUTÉS D'HIVER SONT ARRIVÉES

Une visite au Magasin de la Belle Jardinière s'impose aux clientes soucieuses, de leur elégance et intérêts.

6, RUE DROITE — SISTERON

LIQUIDATION

RÉELLE ET TOTALE -- TOUT VENDU A PERTE

RAYON DE MESURES

COMPLETS	valeur 50 fr.	aujourd'hui	sur mesures	à	39 fr.
—	— 65 fr.	—	—	à	48 fr.
—	— 75 fr.	—	—	à	58 fr.

RAYON DE CONFECTIONS

TOUT pour RIEN ; Jugez-en : Un lot de PANTALONS à 19 sous. — VESTONS tussor, valeur 4 fr. vendus 49 sous. — CHEMISES de 3 fr. pour 39 sous. — COMPLETS draps 12 fr. — PARDESSUS 12 fr. — COMPLETS coutil, les plus beaux 8 fr. ordinaire 5 fr. et tout à l'avenant !

Rue Mercerie MAISON LATIL

LA PFAFF et la MÉRIDIONALE

Machines a Coudre perfectionnées

MAISON CHAURAND

Fondée en 1838. — **DIGNE** (*Basses-Alpes*)

30 MOIS DE CREDIT

Prix modérés — Escompte au comptant

UN MOIS A L'ESSAI — GARANTIES CINQ ANS SUR FACTURE

Maison de Confiance

Avant d'acheter une machine à coudre, demander le catalogue — Envoi-franco

Horaire des Trains. — Service d'Hiver

De Sisteron à Marseille

Sisteron-Départ :	7 h. 39 ;	arrivée à Marseille	1 h. 12
	2 h. 24 ;	—	7 h. 55
	7 h. 02 ;	—	min. 01

De Marseille à Sisteron

Marseille-Départ :	4 h. 30 ;	arrivée à Sisteron	9 h. 42
	9 h. 30 ;	—	3 h. 23
	2 h. soir ;	—	7 h. 37

De Sisteron à Gap

Sisteron-départ :	5 h. 32 ;	Veynes 8 h.	Gap 11 h. 08
	9 h. 42 ;	— 11 h. 05 —	2 h. 02
	3 h. 23 ;	— 4 h. 45 —	6 h. 10
	8 h. 02 ;	— 9 h. 35 —	10 h. 27

De Sisteron à Digne		De Digne à Sisteron	
7 h. 39 arriv.	9 h. 07	6 h. 58 arriv.	9 h. 42
2 h. 24	4 h.	1 h. 55	3 h. 23
7 h. 02	8 h 18	6 h. 15	7 h. 37

De Sisteron à Grenoble

9 h. 42 arriv.	2 h. 45	8 h. 37	2 h. 24
3 h. 23 —	8 h 32	1 h. 23	7 h. 02

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les *Impressions Lithographiques*

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs
VARIÉES

IMPRIMÉS DE COMMERCE, POUR MAIRIES ET ADMINISTRATIONS

ATELIER DE PEINTURE ET DECORATION

ASSORTIMENT de PAPIERS PEINTS

L. BORRELY, Peintre

Ancienne Maison SARTORI, rue Saunerie

Vitrerie, Encadrements, Peintures préparées de toutes nuances

Articles pour Maçons tel que pinceaux, coles et ocres etc... etc..

Papiers vitraux ---- Vernis pour les parquets

Grand choix de Couronnes Mortuaires en perles et en Métal à des prix très modérés

On envoie les échantillons de papiers peints à domicile

Les Abonnés aux Bons et Nouveaux du Journal **GRATUITE**

PRIME

LA RENTE

reçoivent Gratuitement en prime

Un ouvrage contenant plus de 250.000 numéros de Titres sortis aux anciens Tirages, avec ou sans lots, et non remboursés.

La RENTE publie : Revue de la Bourse, du Marché en Banque, des Assurances. — Comptes rendus d'Assemblées. — Rapports des Cie. — Cours de toutes les Valeurs. — Cours de Bruxelles, Lyon, Marseille, Lille, etc. — Echelle des Revenus. — Bilans des Sociétés. Avis de paiement des Coupons. — Convocations d'Assemblées. — Recettes du Suez, des Cie des gaz, d'Electricité, des Omnibus, Voitures, Tramways, Chemins de fer. Cours des Changes, tous les tirages français et étrangers. — Un An : 6 fr. — 6, Rue Drouot, PARIS

L'ART de GAGNER de l'ARGENT à la BOURSE

25 Ans de Succès. — Indispensable aux personnes qui désirent spéculer. a valu à l'auteur les félicitations des financiers les plus distingués. *Envoi gratis :* **GAILLARD, 4, Rue de la Bourse, 4, Paris**

CRÉDIT AGRICOLE

Engrais Chimiques Animalisés (tous dosages)

Machines Agricoles et industrielles de toute provenance

VENDUES A L'ESSAI ET GARANTIES

PIÈCES DE RECHANGES

S'ADRESSER A M. A. REYNIER

SISTERON GRANDES^te ANNE

Et pour renseignement à M. Feraud. Ferblantier à Sisteron.

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON